Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260608-202606002-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 28/05/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 14

Conseillers votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Beausoleil, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY, Alexandra GOUSSET, Adjoints

Cédric MARTIN, conseiller délégué

Bruno COULOMBET, Caroline STEINLE, Julien GUILARD, Axelle LE DUIGOU, Marie-Christine BATTEUX, Gael MAIGNAN, Fabien FOUCHER, Valérie GAUDION
Conseillers Municipaux

Absents :

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
François POIRIER donne pouvoir à Franck LERAY
Laurence LOISON donne pouvoir à Marie-Christine BATTEUX
Marie-Christine LOUIN donne pouvoir à Alexandra GOUSSET
Antoine GERAULT donne pouvoir à Joseph JEULAND
Angélique LE BORGNE donne pouvoir à Axelle LE DUIGOU

Secrétaire de séance : Marie-Odile DAYOT

Délibération 2026.06.002

Institutions et vie politique - Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste

M. le Maire expose :

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ; Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260608-202606002-DE

relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
Vu l'arrêté préfectoral n°35-2026-05-18-00001 pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes :

- ✓ Joseph JEULAND et Marie-Odile DAYOT pour les plus âgés
- ✓ Axelle LE DUIGOU et Gaël MAIGNAN pour les plus jeunes

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

M. le Maire rappelle le nombre de délégués à désigner pour la commune :

- ✓ 5 titulaires
- ✓ 3 suppléants

La liste déposée et enregistrée :

Titulaire	**Thierry PIGEON**
Titulaire	**Marie-Odile DAYOT**
Titulaire	**Joseph JEULAND**
Titulaire	**Alexandra GOUSSET**
Titulaire	**Franck LERAY**
Suppléante	Valérie GAUDION
Suppléant	François POIRIER
Suppléante	Caroline STEINLE

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote :

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de bulletins : 19
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 19

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260608-202606002-DE

Titulaire	**Thierry PIGEON**
Titulaire	**Marie-Odile DAYOT**
Titulaire	**Joseph JEULAND**
Titulaire	**Alexandra GOUSSET**
Titulaire	**Franck LERAY**
Suppléante	Valérie GAUDION
Suppléant	François POIRIER
Suppléante	Caroline STEINLE

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

